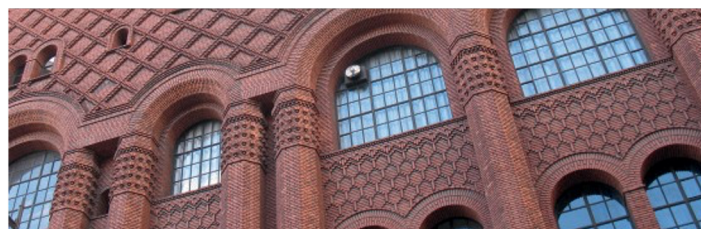


MASTER 2

PATRIMOINE ET MUSEES

Parcours Valorisation et médiation
du patrimoine archéologique



OBJECTIFS

Le parcours « Valorisation et médiation du patrimoine archéologique » (VMPA) répond au besoin de former des archéologues spécialisés dans la transmission des savoirs. Il s'adresse aux étudiants ayant un socle de connaissances en archéologie correspondant à un Master 1. L'année de Master 2 est consacrée à l'acquisition des compétences dans les domaines de la valorisation et médiation du patrimoine.

PROFIL REQUIS

Le parcours VMPA est accessible aux étudiants ayant fait une première année de Master mention Patrimoine et Musées. Il peut être également accessible aux étudiants issus de la mention Archéologie souhaitant se réorienter en fonction de leur projet professionnel.

MODALITES D'ADMISSION

L'accès à l'un des parcours de M2 de la mention Patrimoine et musées est de droit pour les étudiants ayant réussi leur M1 Patrimoine et musées au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; il se fait selon la procédure de vœux. Les vœux d'affectation seront classés par les étudiants.

L'accès au parcours de M2 VMPA peut également se faire, pour tous les étudiants non issus du M1 Patrimoine et musées de Paris 1 et dans la limite des places disponibles, par candidature sur la plateforme eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>).

Les professionnels sont incités à intégrer cette formation (médiateurs du patrimoine) via le dispositif de VAE permettant l'entrée en Master 2 pour la reprise d'études. Dans ce cadre, le stage pourra être réalisé dans un cadre professionnel.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Au premier semestre, les étudiants devront suivre une UE de méthodologie, une UE « séminaire de parcours » et une UE de langues.

UE 1 : Méthodologie archéologique et patrimoine

- Archéologie dans la cité : éthique, médiation et valorisation
- Du terrain au musée : conduite d'opérations et gestion du patrimoine archéologique
- Archéologie numérique de l'acquisition 3D de terrain à la réalité virtuelle
- Histoire et politique de l'archéologie
- Pratiques de la médiation / valorisation
- Droit du patrimoine culturel

UE 2 : Séminaire de parcours

- Organisation et développement des institutions muséales
- Montage financier de projets
- Informatique et documentation patrimoniale
- Enjeux socio-politiques du Patrimoine

UE 3 : Langue

Le second semestre est dédié aux stages – un ou plusieurs, d'une durée de trois mois (420 heures) dans une ou plusieurs institutions œuvrant dans le domaine du patrimoine archéologique, en France ou à l'étranger.

PARTENAIRES

De nombreux partenariats ont été développés avec des institutions archéologiques, comme l'INRAP, des collectivités territoriales, des musées et autres établissements publics comme des parcs archéologiques. Une partie des cours sera assurée par des professionnels.

Le mémoire de stage qui regroupe les différentes expériences, à déclinaison thématique, sera évalué par un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Les étudiants diplômés pourront postuler à des postes de médiation archéologique au sein de musées et d'établissements publics, ainsi qu'auprès d'opérateurs d'archéologie préventive ou dans le milieu associatif. Les postes d'animateurs du patrimoine, dans le cadre des villes d'art et d'histoire constituent également des débouchés.

M2 PATRIMOINE ET MUSÉES

Parcours Valorisation et médiation du patrimoine
archéologique

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

Bruno DESACHY & François GILIGNY

Institut d'art et d'archéologie
3 rue Michelet – 75006 Paris
Bruno.Desachy@univ-paris1.fr
Francois.Giligny@univ-paris1.fr

<http://patrimoine-et-musees.pantheonsorbonne.fr/>

Suivez-nous sur Facebook et Twitter